

» Prenez en passant l'escouade disponible, et placez-vous en échelon à environ 250 mètres à gauche et en arrière des deux escouades engagées. »

Dès que ces deux escouades sont placées, il dit au sergent Paul, chef de section :

« Repliez-vous en prenant comme direction la corne nord du bois de *Villers* que vous apercevrez à votre droite quand vous vous replierez.  
» Je me tiens avec vous. »

La retraite s'effectue d'échelon en échelon en prenant comme direction générale la corne nord du bois de *Villers*.

Le convoi a pris par le nord de *Villers-en-Haye*.

Vers 9 heures, le lieutenant reçoit le renseignement suivant du capitaine commandant la compagnie de renfort :

« Je suis à peu près à hauteur de la ferme de *Jolibois*.  
» Le convoi vient de tourner à *Villers-en-Haye* et remonte vers *Griscourt*.  
» Je vais m'établir près de cette ferme en position d'attente.  
» Repliez-vous sur *Villers*. »

Au reçu de cet ordre, le lieutenant renvoie au capitaine, par un cavalier, le renseignement suivant :

« J'occupe avec quatre escouades la lisière ouest du bois de *Villers*; l'ennemi cherche à pénétrer dans le bois par le sud et à gagner mon flanc gauche.  
» J'ai une escouade à l'est du bois, sur ma gauche. »

En raison de l'arrivée des secours et de la proximité de *Dieulouard*, on peut considérer maintenant que le convoi est sauvé (1).

---

(1) Il n'y a pas lieu de faire acte d'initiative et de profiter de ce qu'on a la supériorité du nombre pour attaquer la compagnie ennemie. Ce serait sortir de la mission donnée.

## PROBLÈME N° 20

---

### ATTAQUE D'UN CONVOI

---

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre X, art. 105 à 108.  
Titre XII, art. 115 à 120.

Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 5 septembre 1902, art. 108, 118 et 120.

#### Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 10 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Un détachement mixte, venant du sud-ouest et marchant sur *Pont-à-Mousson*, s'est arrêté à *Avrainville* et *Manoncourt-en-Woèvre* dans la journée du 15 juin.

Ayant appris, par un espion, vers 9 heures du soir, qu'un convoi d'une vingtaine de voitures doit être conduit, le lendemain, de *Flirey* à *Pont-à-Mousson*, par la grande route, le chef du détachement envoie un peloton d'infanterie, commandé par le lieutenant René, avec mission d'aller capturer ou détruire ce convoi.

#### Principes.

1° Tenir secret le but de l'opération. Ne le faire connaître qu'à celui qui serait appelé à remplacer le chef.



2° Suivre un itinéraire détourné. Se procurer des guides, le cas échéant.

3° Lorsqu'on est arrivé à connaître la direction de la marche du convoi ennemi, choisir, pour attaquer, le moment et l'endroit qui donnent le plus de chances de réussir.

4° Diviser sa troupe en trois parties ayant chacune une mission spéciale : une première fraction attaque le convoi proprement dit ; une deuxième, ordinairement la plus forte, est chargée d'attaquer le groupe de protection ; une troisième forme réserve.

5° Au moment d'agir, faire connaître à tout le monde le but de la mission.

6° Lorsque l'attaque est décidée, indiquer un point de ralliement.

ORDRE ÉCRIT

donné par le commandant du détachement  
au lieutenant chargé de l'opération (1) :

*Manoncourt-en-Woëvre, 15 juin, 9 h. 15 soir.*

Vous irez avec un peloton de la 9<sup>e</sup> compagnie capturer ou détruire un convoi qui, de *Flirey*, doit se rendre à *Pont-à-Mousson* par la grand'route.

Les hommes n'emporteront pas le havresac.

Vous prendrez comme guide le braconnier Raymond qui tient l'auberge en face de l'église.

Il existe à côté de la mairie un cordonnier-bourelrier chez lequel vous pourrez peut-être trouver les outils nécessaires pour couper les traits d'attelage.

Mots pour le 15 : *Augereau, Amiens.*

Mots pour le 16 : *Masséna, Marseille.*

Le détachement fera séjour demain 16 juin.

Vous me ferez connaître votre heure de départ et l'itinéraire que vous comptez suivre (2).

Commandant FERNAND.

Au reçu de cet ordre, le lieutenant étudie sur la carte l'opération qui lui est confiée et il en prépare l'exécution par tous les moyens dont il dispose.

(1) Cet ordre a dû être préalablement étudié sur la carte avec le commandant du détachement lequel a fait connaître sa manière de voir et les dispositions générales qu'il prendrait.

(2) Ce compte rendu est de règle, et il doit être entendu qu'il sera fourni même s'il n'en est pas fait mention.

Conception.

Il semble préférable d'attendre que le convoi soit parti de *Flirey* pour l'attaquer. En effet, essayer d'enlever le convoi à *Flirey*, c'est s'exposer à tomber dans le système de protection établi autour de ce village ; c'est se priver des avantages de la surprise.

Le meilleur moment paraît donc être celui où l'adversaire emmène son convoi ; on a en plus la chance, si l'on réussit dans sa tentative, de trouver les voitures prêtes à emmener.

C'est donc sur la route de *Flirey* à *Pont-à-Mousson* qu'il paraît avantageux d'attaquer le convoi.

Mais en quel point ?

Pas trop près de *Pont-à-Mousson*, car l'ennemi, prévenu, enverrait des troupes de renfort qui feraient échouer le coup de main.

Le convoi étant obligé de traverser le bois dit *le Brûlé*, le bois dit *le Haut* et le bois dit *la Lampe*, cet endroit paraît présenter tous les avantages de la surprise et du terrain. Le lieutenant se décide donc à attaquer le convoi lorsque celui-ci sera engagé dans ces bois.

Quant à la division de la troupe, elle est invariablement la même pour toutes ces sortes d'opérations : le principal est de couper la troupe de protection du convoi ou de l'empêcher de lui porter secours. Comme on se ménage le bénéfice de la surprise, on peut espérer réussir, n'eût-on qu'une force à peu près égale à celle de l'ennemi. Quatre escouades seront affectées à cette tâche.

Pendant que la troupe de protection sera aux prises avec un groupe, on attaquera le convoi avec le reste de ses forces, tout en conservant une réserve, évidemment très faible, pour pouvoir parer à toute éventualité.

L'attaque en tête produit ordinairement les meilleurs résultats : trois escouades seront désignées à cet effet ; dans cette fraction, des hommes seront spécialement chargés de couper les traits, de mettre les premières et dernières voitures en travers de la route pour empêcher le convoi d'avancer ou de rétrograder, à moins que l'on se rende compte qu'il y ait possibilité d'emmener tout ou partie du convoi.



*Choix de l'itinéraire.* — Étant donnée la conception de l'opération, il n'y a d'autre itinéraire à suivre que : *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Martincourt=Saint-Jean* = le chemin qui traverse les bois situés au nord de *Saint-Jean*, en passant au moulin de *Heymonrupt*, et le thalweg qui, remontant vers le nord, aboutit à la grand'route.

A partir de *Saint-Jean*, l'itinéraire à travers bois, en raison de la marche de nuit, est difficile à suivre; il y aura donc lieu de se procurer un guide.

Cet itinéraire ayant 13<sup>k</sup>,500, dont 4 kilomètres par un sentier, il faut compter sur 3 h. 30 de marche pour le parcourir.

Pour arriver dès l'aube, c'est-à-dire vers 3 heures du matin, avant le passage du convoi, on devra donc partir à 11 h. 30 du soir.

### Exécution.

Le lieutenant appelle le chef de section Paul. Il lui confie que le peloton va attaquer un convoi qui doit aller dans la matinée du lendemain de *Flirey* sur *Pont-à-Mousson* par la grand'route. Il lui donne ses instructions d'ensemble (voir page 125) pour exécuter l'opération, il lui communique les ordres qu'il a reçus et les renseignements recueillis, pour le cas où il aurait à prendre le commandement.

« Allez à l'auberge qui est en face de l'église; vous vous assurerez si Raymond, l'aubergiste, est chez lui. En causant avec lui, tâchez de savoir s'il a l'intention de s'absenter: il doit nous servir de guide. S'il compte s'absenter, vous le retiendrez; si non, vous irez le chercher une demi-heure avant le départ en lui disant que le commandant du détachement le fait appeler, et vous me l'amènerez.

» Demandez-lui s'il y a des grimpettes dans le pays, et chez qui on pourrait en trouver deux paires.

» Vous irez également, chez le cordonnier-bourrelier qui se trouve à côté de la mairie, réquisitionner les quelques outils qu'il pourrait avoir pour couper les traits des voitures. Vous lui remettrez un reçu.

» J'ai sur moi les cartes nécessaires et 50 francs qui m'ont été remis par le capitaine pour acheter des vivres au retour. »

De *Manoncourt-en-Woèvre*, 15 juin (10 h. soir), le lieutenant

René adresse le compte rendu suivant au commandant du détachement mixte :

« Le peloton partira ce soir à 11 h. 30.

» Itinéraire : *Manoncourt-en-Woèvre=Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Martincourt=Saint-Jean* et le chemin de terre qui longe le ruisseau du moulin de *Heymonrupt* et qui rejoint la grand'route.

» Je compte attaquer le convoi lorsque celui-ci sera dans les bois.

» Lieutenant RENÉ. »

Le lieutenant se rend ensuite au cantonnement de son peloton, réunit les chefs de section, les sous-officiers et les caporaux (il peut être 10 h. 30), et donne les ordres verbaux suivants :

« Le peloton est chargé d'une mission spéciale.

» Il partira dans une heure.

» Réveillez les hommes; faites-les apprêter; qu'on termine les sacs. Ceux-ci seront placés sous le hangar, le 2<sup>e</sup> peloton les chargera sur la voiture de compagnie.

» Les outils seront portés au ceinturon; les hommes porteurs de lanternes les prendront.

» A 11 h. 1/4, il sera fait une distribution de fromage et d'eau-de-vie.

» Les hommes emporteront un repas froid.

» Caporal Gaston, allez rapidement chez l'épicier acheter 15 kilogr. de fromage et six litres d'eau-de-vie. Vous achèterez également deux litres de pétrole; vous les mettrez dans de petits bidons que vous prendrez chez l'épicier; vous lui remettrez ce reçu; vous lui direz qu'il sera payé demain par le capitaine Félix. »

Le chef de section Paul revient, accompagné du guide, muni de deux paires de grimpettes et de quatre tranchets.

A 11 h. 30, les instructions suivantes sont données au peloton réuni :

« Le peloton est chargé d'opérer une réquisition à *Saint-Jean*.

» Itinéraire : *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Martincourt=Saint-Jean*.

» *Avant-garde* : deux escouades sous les ordres du chef de section Paul (qui a un croquis de l'itinéraire). M. Raymond servira de guide à la colonne.



» Gros : cinq escouades sous les ordres du chef de section Louis.  
» *Arrière-garde* : une escouade.

» Je marcherai au gros de l'avant-garde.

» Il est défendu de fumer et de causer. »

Arrivé à la sortie nord-ouest de *Saint-Jean*, près du petit ruisseau, le lieutenant fait tourner à droite et prendre le chemin de terre ; il donne les ordres suivants :

AU GUIDE :

« Vous allez nous diriger par ce chemin à travers bois sur la grand'route de *Flirey* à *Pont-à-Mousson* ; vous nous arrêterez à 400 mètres de cette route. »

AUX CAPORAUX :

« Faites allumer les lanternes. »

Le lieutenant se rend compte très facilement jusqu'au moulin de *Heymonrupt*, si le guide conduit bien le détachement ; au delà, la marche se continue pendant un kilomètre environ dans le ravin pour retrouver un chemin de terre qui mène directement à la grand'route en faisant des lacets.

A 400 mètres de la grand'route, le lieutenant arrête le détachement et fait éteindre les lanternes. (Il est environ 3 heures du matin). Il donne les ordres verbaux suivants :

« La véritable mission du détachement est de capturer ou de détruire un convoi qui vient de *Flirey* et se dirige sur *Pont-à-Mousson* par la grand'route.

» La 1<sup>re</sup> section, sous les ordres du chef de section Paul, est chargée d'attaquer l'escorte.

» La 2<sup>e</sup> section, moins une escouade, sous les ordres du chef de section Louis, est chargée de l'attaque des voitures.

» La 8<sup>e</sup> escouade, sous les ordres du sergent Alfred, restera en réserve et se tiendra entre les deux groupes, prête à soutenir l'un ou l'autre.

» Je resterai avec cette escouade.

» Tout le peloton va rester groupé dans le fourré que voici, en position d'attente.

» Il sera couvert par une sentinelle double que je vais placer moi-même. »

AU SERGENT LUCIEN ET AU SOLDAT LÉON (bûcheron) :

« Cherchez un arbre ayant des vues étendues dans la direction de *Flirey*, pour vous servir d'observatoire ; voici deux paires de grimpettes et une jumelle.

» Voici aussi du papier et un crayon, si vous n'en avez pas.

» Emmenez avec vous le soldat Victor qui m'apportera les renseignements (1). »

Le chef de section Paul donne au chef de section Louis les quatre tranchets qu'il a réquisitionnés.

Le sergent Louis désigne la 7<sup>e</sup> escouade pour s'élaner sur les voitures, dès que le moment sera venu, avec mission de couper les traits et de placer les premières voitures en travers de la route pour empêcher le convoi d'avancer ; il remet à quatre hommes les quatre tranchets et à deux autres les bidons de pétrole.

RENSEIGNEMENTS DU SERGENT LUCIEN.

N<sup>o</sup> 1. 3 h. 45 matin.

Le convoi sort de *Liméy* ; je ne distingue pas très bien dans quelle formation il marche.

N<sup>o</sup> 2. 3 h. 55 matin.

Le convoi est arrêté ; il doit faire la halte horaire.

N<sup>o</sup> 3. 4 h. 5 matin.

Le convoi a repris la marche.

Il y a environ une quinzaine de voitures ; elles marchent sur deux de front. L'escorte me paraît être d'un peloton ; il y a en avant une escouade ; le gros suit à environ 400 mètres en arrière.

Je ne vois pas de cavaliers. Des patrouilles circulent sur les flancs.

Au reçu de ce dernier renseignement, le lieutenant donne les ordres suivants :

(1) Le sergent Lucien prendra également des cailloux destinés à lester le papier sur lequel il écrira le renseignement, de façon à pouvoir laisser tomber ce papier sans avoir à craindre qu'il s'envole.



AU CHEF DE SECTION PAUL :

- « La 2<sup>e</sup> section profitera du coude que fait la route pour attaquer les voitures, dans la montée.
- » En même temps, vous vous porterez rapidement avec votre section entre les voitures et le gros de l'escorte, et vous l'attaquerez vigoureusement, de façon à la séparer du convoi.
- » Vous n'exécuterez votre mouvement qu'à mon signal.
- » Point de ralliement : le moulin de *Heymonrupt*. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

- « Lorsque le convoi aura tourné la route et gravira la pente, vous l'attaquerez vigoureusement, en avant et sur le flanc.
- » Vous n'exécuterez votre mouvement qu'à mon signal.
- » Au cas où nous réussirions, les voitures seraient dirigées par le chemin de terre qui va à *Lironville* : c'est le premier à gauche en allant sur *Limey* par la grand'route.
- » Si on est obligé d'abandonner les voitures, on tâchera de les mettre hors de service ou de les brûler ; les attelages seront emmenés.
- » Point de ralliement : le moulin de *Heymonrupt*. »

AU SERGENT ALFRED :

- « Maintenez-vous entre les deux groupes, prêt à soutenir l'un ou l'autre. »

Le sergent Lucien et les soldats Léon et Victor ont rejoint ; tous les groupes sont prêts à agir.

### Exécution.

Pour donner le signal, le lieutenant profite du tournant de la route, c'est-à-dire du moment où l'escorte perd de vue le convoi.

La 1<sup>re</sup> section attaque cette escorte.

La 2<sup>e</sup> section s'élançait sur le convoi au moment où il gravit la pente et elle l'attaque de front et de flanc.

La surprise réussit, mais l'ennemi, avant de se replier, trouve le moyen d'enlever les clavettes qui retiennent les moyeux et les brancards.

Comme, d'autre part, plusieurs chevaux sont tués ou griève-

ment blessés, et que les traits, tailladés à coups de tranchet, sont inutilisables, le lieutenant se décide à abandonner sa capture.

Mais, pour que l'ennemi ne puisse venir reprendre ses approvisionnements, il fait arroser les sacs de pétrole (1) et essaye d'y mettre le feu. N'y ayant réussi qu'incomplètement, il fait éventrer les sacs intacts à coups de baïonnette.

Il s'occupe alors de mettre de l'ordre dans sa troupe et de régler la marche de retour.

Il donne les ordres verbaux suivants :

AU CHEF DE SECTION PAUL :

- « Continuez la poursuite de façon à protéger nos préparatifs de départ pour *Lironville*.
- » Je vous ferai prévenir dès que nous serons prêts à partir ;
- » après, vous protégerez le convoi pendant sa marche.
- » Je mets à votre disposition la 8<sup>e</sup> escouade. »

AU CHEF DE SECTION LOUIS :

- « Avec vos trois escouades, formez rapidement un convoi des attelages en état de marcher, et organisez-en la marche.
- » Direction : *Lironville*.
- » Vous n'avez qu'à suivre ce chemin (chemin de terre du *Fond des 4 Vaux* à *Lironville*).
- » La 1<sup>re</sup> section vous suivra à 400 mètres.
- » Je me tiens d'abord sur la grand'route, puis, pendant la marche, au gros de la 1<sup>re</sup> section. »

La marche s'étant effectuée sur *Lironville*, sans incident, le convoi se dirige sur *Manoncourt-en-Woèvre*, par *Noviant-aux-Prés=Minorville*, couvert par une section qui sert de troupe de protection.

A *Noviant-aux-Prés*, le lieutenant juge que l'ennemi ne tentera plus un coup de main, et il fait faire à son détachement une grand'halte d'une heure. Il envoie un gradé bon marcheur à *Manoncourt-en-Woèvre* avec un compte rendu sommaire des événements.

Il va confirmer verbalement ce compte rendu, lorsqu'il est arrivé lui-même et qu'il a conduit ses hommes au cantonnement.

---

(1) La convention de Genève n'est pas applicable ici.